

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DES PRESTATIONS

1. Clause générale

Nos prestations de service et de vente sont soumises aux présentes conditions générales qui prévalent sur toute condition, sauf dérogation formelle et expresse de notre part.

2. Confidentialité

Nous nous engageons à préserver le caractère strictement confidentiel de toutes informations ou documents obtenus ou échangés dans le cadre du contrat et de son exécution. Le client s'engage à ne pas débaucher, embaucher ou faire travailler tout membre du personnel, à respecter notre savoir-faire.

3. Formation du contrat

La remise d'un devis ne constitue pas un engagement d'exécuter mais un engagement sur le prix. Lorsqu'un devis est établi par nous, il constitue les conditions particulières venant modifier ou compléter les présentes conditions générales. En cas de commande reçue du client, celle-ci sera considérée comme acceptée définitivement par nous qu'après acceptation écrite de notre part. C'est cet accord qui constituera dans ce cas les conditions particulières. Nonobstant sans réponse de notre part sur cette dite commande, elle sera acceptée dans un délai de 5 jours.

En cas d'augmentation des prix des matières premières ou des coûts afférents aux travaux commandés et ce entre la date de la confirmation de la commande et la date de livraison, notre société pourra répercuter ces augmentations de prix, soit partiellement, soit intégralement sur le prix en vigueur au jour de la livraison.

4. Conditions d'exécution des prestations

4.1 Obligations générales des parties

Le client s'engage à apporter, en temps voulu, les données et les renseignements pour l'exécution du contrat.

Si, en cours d'exécution, le client apporte des modifications dans les plans ou schémas, les conditions éventuelles de performances et/ou de réception, dans la nature ou l'étendue des prestations, le coût éventuel de ces adjonctions, modifications, pour autant qu'elles soient acceptées par notre Société sera à la charge du client.

En cas de saisie ou de toute autre intervention d'un tiers, le client est tenu de nous en aviser immédiatement ; l'autorisation de transformation est retirée automatiquement en cas de redressement ou de liquidation judiciaire.

Nous nous engageons à fournir au client un ensemble de compétences spécifiques, et en particulier des moyens humains qualifiés. Nous effectuons les prestations, telles que définies à la proposition commerciale à l'exclusion de tout autre document, sur la base des précisions déterminées par le client et sous sa responsabilité.

Les prix et les délais s'entendent toujours pour une exécution conforme aux dispositions de la commande, respectant en particulier les plans et spécifications fournis par le client. Ils n'engagent pas notre société pour des prestations additionnelles.

- 4.2 Rebut : tolérance d'une pièce rebutée par série, pour mise au point. Celle-ci ne sera pas facturée et la commande pourra être soldée en l'état.

5. Délais

Les délais de réalisation ou de livraison figurant dans la proposition commerciale sont donnés à titre indicatif, même si les commandes sont toujours exécutées le plus rapidement possible, les retards éventuels ne donnent pas droit au client la faculté d'annuler la commande ou de refuser la prestation et ne peut donner lieu à retenue, compensation, pénalité ou dommage et intérêts. Nous n'acceptons pas de sacrifier la qualité de la prestation de référencement pour le respect des délais.

A des fins de planifications de la charge de travail, toutes demandes de reports de fournitures planifiées ne pourront être acceptées sans contrepartie, soit financière, soit d'acceptation de facturation de la totalité du montant des en cours.

6. Conditions de paiement

Nos prix sont fermes sur l'année en cours, d'un montant indiqué au « Devis valant bon de commande » ou « bon de commande ». Ils sont stipulés Hors Taxe frais de transport en sus. Sauf accord préalable, si le client n'indique aucun prix sur la commande qu'il nous transmet, il sera fait application de notre tarif de base, relatif à la fabrication en cause, en vigueur à la date de sa commande. Lors de la révision des prix en fin d'année, le client est averti au plus tôt, à lui de mettre à jour ses nouvelles données.

Les factures sont payables à **30 jours fin de mois** à compter du mois d'édition de facture. Toute somme non payée à la date d'échéance donnera lieu à une pénalité forfaitaire de 45€, à cela sera ajouter 3 fois le taux de l'intérêt légal sans qu'une mise en demeure préalable soit nécessaire, notre société se réservant le droit de suspendre les prestations ou annuler les commandes en cours sans verser une quelconque indemnité au client et de réclamer des dommages et intérêts en réparation du préjudice subi et celui de garder toutes marchandises jusqu'à épuration de la dette. Le client est tenu de nous consentir à sa charge toute sûreté propre à garantir sa créance.

7. Délai de réclamation-Retour

Nos produits doivent être vérifiés par le client dès leur livraison. Toute réclamation éventuelle portant sur nos prestations réalisées doit être signalée par le client dans les 5 jours ouvrables suivant la livraison. En cas de contestation de cette réclamation, notre société aura la faculté de recourir à une expertise contradictoire portant sur les prestations visées à ladite réclamation. Si les conclusions de cette expertise confirment celles de notre société, tous les frais exposés par celle-ci du fait de la réclamation du client seront intégralement supportés par celui-ci dans la limite du montant facturé.

La réclamation effectuée par le client ne suspend pas les délais de paiement. Elle doit être motivée et mentionner les références indiquées sur les pièces concernées.

En cas de réclamation fondée (responsabilité de notre société engagée, non-conformité), nous nous engageons à retoucher gratuitement les pièces ou à faire un avoir dans la limite du montant facturé. Notre société ne sera redevable de dommages et intérêts au profit du client ou d'un tiers que sur production de justificatifs et dans la limite du prix des marchandises défectueuses.

En aucun cas la responsabilité de notre société ne saurait être recherchée lorsqu'il y a :

Faute, négligence, omission ou défaillance du client ;

Force majeure, événements ou incidents indépendants de la volonté de notre société tels que grèves, troubles sociaux, calamités publiques, incendies. Toutefois les quantités prêtes à livrer et les prestations réalisées au moment de l'évènement devront être acceptées et payées par le client.

Faute, négligence ou omission d'un tiers sur lequel nous n'avons aucun pouvoir de contrôle ou de surveillance.